

recherches s'attachant à théoriser l'établissement scolaire (ce à quoi travaille Vincent Dupriez par ailleurs). Les auteurs définissent la niche éducative comme la résultante sociale et pédagogique d'un processus d'adaptation réciproque entre l'école et son public. Cette définition de la niche mérite, à notre sens, d'être questionnée. En effet, elle nomme un espace-temps social, cognitif et symbolique caractérisé par la dynamique qui préside à son élaboration. Cet espace-temps est d'abord ouvert sur plusieurs dimensions de l'environnement alors qu'une niche est plutôt fermée et sert de refuge protecteur. Bien sûr cet espace-temps va accéder à un certain degré de stabilité et de consistance mais il ne pourra pas se couper de ses environnements (c'est particulièrement clair dans l'ouvrage) ce qui remet partiellement en cause à nos yeux l'appellation envisagée.

En conclusion nous voudrions souligner tout l'intérêt de cet ouvrage dont nous avons essayé de présenter la richesse et la densité dans la première partie de cette note et la dynamique intellectuelle qu'il génère avec quelques points de discussion dans la seconde.

Nous voudrions insister sur sa lisibilité, la clarté de son écriture facilitée d'ailleurs par la rigueur de sa construction. La part concédée à la fois à des réflexions théoriques, à des explicitations méthodologiques, à des résultats empiriques et à des points d'appui pour l'action permet de concilier des projets de lecture relativement différents. Nous défendons toutefois l'intérêt de préserver la globalité d'un projet et d'un livre qui restitue de manière transparente et accessible la totalité d'une recherche originale et intellectuellement stimulante.

Jean-François Marcel
Université Toulouse 2-Le Mirail
GPE-CREFI

DURU-BELLAT Marie. *L'inflation scolaire : les désillusions de la méritocratie*. Paris : Éd. du Seuil ; La République des Idées, 2006. – 105 p. (La République des Idées)

La France est-elle allée trop loin en matière d'allongement des études ? Cette politique de développement continu de la scolarisation est-elle fondée économiquement et favorise-elle l'égalité des chances ? Quels bénéfices la société tirent-elle de cette politique ? Autant de questions instruites par Marie Duru-Bellat dans un ouvrage consacré aux dérives de l'inflation scolaire. Le simple fait de poser ces questions est souvent source de suspicion tant le « consensus » pour défendre la nécessité d'allonger le niveau d'études est largement partagé. L'État y voit un

moyen d'exclure une partie de la main-d'œuvre juvénile d'un marché du travail des jeunes lourdement touché par le chômage. Les entreprises bénéficient d'une main-d'œuvre plus qualifiée à un faible coût. Les jeunes et leurs familles voient à juste raison dans le diplôme une bonne protection contre le chômage. Enfin, les professionnels de l'éducation se satisfont pleinement d'une augmentation de la demande d'éducation qui va augmenter leurs effectifs. La solidité de l'adhésion à ce consensus rend sa contestation difficile. Pourtant, le grand mérite de Marie Duru-Bellat est d'exposer ses doutes à partir d'un examen minutieux des travaux et débats scientifiques. En toile de fond, la préoccupation centrale de l'auteure est d'appréhender ces différentes questions d'un double point de vue, celui des finalités de l'éducation et celui de l'égalité des chances.

Le premier chapitre s'interroge sur le rôle d'ascenseur social généralement dévolu à l'école. Les études rassemblées par Marie Duru-Bellat conduisent à douter des effets que peuvent avoir les politiques d'allongement des études sur la réduction des inégalités sociales. Si, effectivement, certains catégories en croissance comme les cadres se sont ouvertes, cela reste très dépendant de l'évolution de structure des emplois dans l'économie. Les variations de la mobilité nette (la fluidité sociale) (1) semblent très modérée, et « sans commune mesure avec l'expansion de l'école ces dernières décennies ». Trois arguments sont proposés par l'auteure pour étayer son propos. D'abord, l'élévation du niveau d'études occulte souvent le maintien d'une forte segmentation dans les choix des filières à niveau d'études comparables. La diversification des filières et l'existence d'une forte sélection à l'entrée pour certaines d'entre elles conduisent à une recomposition des inégalités, souvent plus qualitatives. Le second argument est la baisse de la valeur marchande du diplôme. La structure de qualifications des emplois évoluant moins vite que celle des flux de diplômés : les jeunes ont mécaniquement de plus en plus de mal à trouver un emploi en rapport avec leur niveau de diplôme. Enfin, le processus de déclassement, crée par ce décalage entre l'offre et la demande de diplômés, touche de manière très inégale les jeunes. À niveau d'études comparable, le sexe, l'origine sociale ou l'origine ethnique vont largement conditionner les chances des jeunes sur le marché du travail. D'où finalement, un maintien des inégalités tant sur l'accès au diplôme que sur l'accès au position sociale sur le marché du travail qui vont largement gripper les rouages du système méritocratique. Les comparaisons internationales auxquelles se réfère l'auteure ne permettent pas non plus de mettre en évidence un lien positif entre politique d'allongement du niveau d'études et fluidité sociale. Ce serait paradoxalement dans les pays où le lien entre diplôme et position atteinte se relâche qu'il y a le moins d'inégalités dans la reproduction sociale.

Dès lors, la faute à qui ? Au système méritocratique, qui impose la compétition, la sélection et l'échec ? Oui, en partie et inévitablement nous répond Marie Duru-Bellat dans le deuxième chapitre. Le mérite est largement hérité : « les efforts personnels des élèves se greffent sur des qualités et/ou dépendent largement du milieu familial ». De ce fait, les inégalités scolaires reproduisent largement les inégalités sociales et chaque classe est soucieuse de défendre sa position relative par rapport aux autres dans un contexte d'allongement général des études. De plus, sur le marché du travail, l'idéal méritocratique ou ce qu'il en reste vole souvent en éclats, l'opposition entre mérites scolaires et professionnels renvoie à un débat beaucoup moins consensuel entre diplômés et compétences. Les employeurs rémunèrent en premier lieu des compétences dont le diplôme est une plus ou moins bonne approximation. S'il est acquis pour les économistes que les études sont rentables pour les individus et les protègent du chômage, la relation causale entre niveau d'études et productivité suscite toujours de larges débats. Pour certains, le diplôme ne serait même qu'un signal permettant de classer les individus selon leurs qualités alors que la formation n'aurait qu'un effet limité sur la production de ces qualités. Dans cette perspective, l'allongement des études conduirait fatalement à une baisse de la valeur absolue des diplômés alors que leur valeur relative resterait inchangée. Mais les débats, encore nombreux, sont loin d'être tranchés. On ne peut exclure que l'éducation soit en partie un signal permettant de repérer les individus les plus productifs. Mais comme l'a souligné un des pionniers de la théorie du signal, le prix Nobel d'économie Kenneth Arrow, la théorie n'a pas vocation à s'appliquer à l'ensemble des formations, et notamment aux formations professionnelles.

L'auteure, dans le troisième chapitre, pose la question des bénéfices de l'éducation au niveau « macro », c'est à dire au niveau de la société. Elle nous rappelle à juste titre, que les économistes, pourtant nombreux à avoir étudié les liens éducation et croissance, ne sont pas parvenus à mettre en évidence un effet causal significatif de l'éducation sur la croissance dans les pays de l'OCDE. L'unique relation clairement établie est l'effet positif de l'augmentation de l'enseignement primaire dans les pays en développement. L'allongement de l'éducation n'aurait donc aucun effet positif sur l'économie. Sur ce point, remarquons néanmoins qu'aucune recherche ne montre à notre connaissance l'effet inverse. Quant à l'évocation des besoins futurs de l'économie pour justifier une hausse des niveaux d'éducation plus ou moins ciblée, Marie Duru-Bellat nous invite à une certaine prudence. Ces prévisions, pourtant utiles, suscitent toujours de nombreux doutes quant à leur fiabilité. L'économiste anglais Mark Blaug, s'étant largement spécialisé sur ce thème, compare après

quelques années de recul les études prétendant identifier les besoins en qualifications à moyen ou long terme à l'utilisation d'une boule de cristal. Les effets sociaux de l'éducation, nous dit Marie Duru-Bellat, sont plus établis : de nombreux travaux s'accordent sur l'existence d'effets sur la culture, les attitudes, la fécondité ou la santé. Sont-ils en rapport avec tous les efforts investis dans la hausse du niveau d'instruction ? L'auteure répond par la négative en s'appuyant sur des études comparatives montrant que la cohésion sociale dépend plus du partage par le plus grand nombre d'un certain niveau d'éducation, que du niveau d'éducation moyen de la société. Dès lors, la course aux diplômes justifiée par une logique méritocratique « tuerait le désir d'instruction » au profit d'une consommation strictement utilitariste de l'éducation. L'éducation permettant de classer les individus, l'allongement des études devient une position défensive pour certains afin de conserver leur position relative. L'ordre du classement importerait beaucoup plus que le contenu des formations.

L'auteure dans le quatrième et dernier chapitre nous propose quelques pistes pour repenser l'entrée dans la vie active en « sortant du piège de l'inflation scolaire ». L'enjeu dépasse le cadre scolaire : il suppose d'inverser les forces convergentes qui ont contribué à l'allongement du niveau d'études. La première piste est de dissocier éducation et orientation. Dans un premier temps, le parcours scolaire des jeunes devrait être consacré à l'éducation et l'instruction : cultiver et assouvir les curiosités seraient les principales missions du système éducatif. Dans un deuxième temps, la sélection inévitable s'imposerait. Elle devrait cependant être mieux gérée afin d'éviter une sélection progressive par l'échec et ne pas reposer exclusivement sur le mérite académique. La seconde proposition concerne l'orientation professionnelle : l'idée serait par exemple pour l'enseignement supérieur de « supprimer la dichotomie entre secteur ouvert et secteur fermé en accueillant tous les bacheliers dans de grands ensemble de formation ». Les jeunes partageraient alors une expérience commune, dans une formation où seraient intégrées des stages et des enseignants du monde professionnel. Ils affronteraient ensuite ensemble une sélection pour déterminer les choix d'orientation. L'enjeu est d'éviter tout au long du parcours scolaire des stratégies souvent payantes au niveau individuel mais coûteuses pour la société, de contournement de certaines filières pour certains et d'orientations par défaut pour d'autres. Sa troisième piste est de rendre la vie professionnelle plus attractive et de réduire l'effet de l'éducation sur les disparités d'accès aux différentes professions dans une société plus horizontale. Cela supposerait néanmoins que les employeurs acceptent de renoncer au diplôme comme critère de recrutement puis de rémunération.

Au total, cet ouvrage, très agréable à lire, est destiné à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'éducation. Le bilan proposé par l'auteure, certes engagé, éclaire les nombreuses controverses sur les finalités économiques et sociales de l'éducation. Bien entendu, la perspective de centrer le propos sur l'inflation scolaire invite au débat. Sur de nombreux thèmes abordés, les controverses scientifiques sont loin d'être tranchées et de nombreux contrepoints existent pour défendre le développement de la scolarisation. Certains pourront notamment regretter que l'auteure n'aborde pas assez la question de la demande d'éducation émanant des entreprises, qui apporte quelques éléments intéressants dans le débat même s'ils ne constituent pas au niveau macro une preuve des bienfaits de l'allongement du niveau d'études. Ainsi, si le déclassement est un phénomène difficilement contestable, les salariés dans cette situation obtiennent en moyenne une rémunération supérieure à ceux qui occupent le même type d'emploi et qui ont un diplôme inférieur. Ceci laisse penser que les employeurs acceptent de payer une partie du niveau d'études, soit parce qu'ils considèrent que les jeunes déclassés génèrent une productivité supérieure, soit parce que le type d'emploi ou le type de perspective de carrière est finalement différent. Des économistes privilégient l'hypothèse d'un progrès technique biaisé qui va affecter les compétences des salariés sans forcément changer la qualification des postes de travail. Autrement dit, le déclassement masquerait un accroissement des besoins en qualifications d'une profession. À partir des enquêtes sur les changements organisationnels et l'informatisation en France, des recherches donnent quelques crédits à cette hypothèse : l'évolution des postes de travail et surtout les nouveaux modes d'organisations peuvent générer pour certains types d'emploi un besoin accru de compétences ou un recours plus fort à la formation continue. Les mêmes questions se posent lorsque les entreprises sont confrontées à l'ouverture au commerce international, même s'il semble plus clairement établi que cette ouverture conduit, en premier lieu, à une hausse des emplois qualifiés. Pour autant, sur ces différents points, peut-on en conclure que les résultats actuels permettent de justifier le besoin d'un allongement du niveau d'études ? Certainement, non. Mais les champs de recherches sur les effets de l'éducation sont nombreux. Ainsi, certains économistes montrent qu'à niveau de revenu comparable, l'éducation a une influence sur le bonheur et la satisfaction des individus (2)... Mais là encore, les controverses sont nombreuses.

Jean-François Giret
CEREQ

NOTES

- (1) C'est-à-dire des mouvements entre groupes sociaux au delà de ce qui découle des contraintes structurelles.
- (2) Voir par exemple les travaux de Blanchflower, et d'Oswald, sur la Grande-Bretagne et les États-Unis puis, sur une trentaine de pays dans le *Journal of Public Economics* et dans l'*Australien Economic Review*.

GIRET Jean-François ; LOPEZ Alberto & Rose José. *Des formations pour quels emplois ?* / préface de Claude Thélot. Paris : La Découverte, 2005. – 389 p. (Recherches)

Qu'il n'y ait pas de correspondance stricte entre niveau de diplôme et niveau d'emploi, spécialité préparée et emploi occupé n'est pas une idée neuve. Il y a vingt ans déjà, la relation formation/emploi était qualifiée d'« introuvable » par un collectif de chercheurs (1). Que ce désajustement qualitatif et/ou quantitatif soit analysé sous le chiffre du « déclassement » fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus et ne semble guère prêter à discussion. *Des formations pour quels emplois ?*, vaste entreprise collective menée par le CEREQ et ses centres associés, approfondit ces deux sillons de l'inadéquation d'une part, du déclassement de l'autre.

Modélisations économétriques à l'appui, nombre de contributions attestent que loin de devenir la règle, l'adéquation entre formations suivies et emplois occupés tend à faire figure d'exception. Tout au plus ce schéma « adéquationniste » s'applique-t-il à certains segments très précis du marché du travail (2). Qu'on aborde la question par l'une ou l'autre des entrées (la formation ou l'emploi), dans une perspective de moyen ou de long terme (de trois à dix ans suivant la sortie du système scolaire), la non-correspondance transparait le plus généralement.

Dans la même veine statistique, le « déclassement » professionnel fait l'objet de nombreuses analyses qui concluent, en règle générale, à la « déqualification » croissante des jeunes lors de leur entrée dans la vie active. Dit autrement, le niveau d'emploi occupé serait de plus en plus fréquemment inférieur au niveau *normal* attendu au regard du niveau de diplôme possédé. Quelle que soit l'échelle de mesure retenue (déclassement objectif, subjectif, socioprofessionnel, salarial), c'est au moins un jeune sur cinq qui subit, dans les trois ans suivant son entrée sur le marché du travail, un tel préjudice.

Précédés d'une partie dédiée aux enjeux de la mise en correspondance des formations et des emplois, les développements autour de l'inadéquation et du déclassement occupent le cœur de l'ouvrage et organisent la thèse